la Voix des industries chimiques

n° 482 - 1.06 €
Février 2010

la cgt

Réforme des retraites,

Construisons le rapport de forces.

SOMMAIRE

Dossier 7
Retraites : pour y comprendre quelque chose.

Les luttes 4
Toujours et encore...

UFICT 15
La Conférence Mai 2010.

MACIF

ON VOUS CONFIE DES RESPONSABILITÉS... CONFIEZ-NOUS LES RISQUES

Pour une vraie protection, efficace et étendue, choisissez le contrat MAS C.E. (Multigarantie Activités Sociales) de la Macif.

Il couvre l'ensemble des risques pouvant survenir dans le cadre des activités de votre comité d'entreprise :

- **Responsabilité civile**
- **Protection des droits de l'assuré**
- **Dommages corporels**
- **Assistance pour tous**
- **Garanties voyages si besoin**

Le contrat MAS C.E. peut également garantir les locaux utilisés par votre C.E.

Et pour aller plus loin ensemble, la Macif propose à tous les C.E. une gamme complète en prévoyance collective : complémentaire santé, épargne salariale, prévoyance, plan d'épargne entreprise...

Vous souhaitez en savoir plus ?

Macif - Direction des Partenariats - 79037 Niort cedex 9

partenariat@macif.fr

OCP / AP.MASCE/OS 04/08 - Crédit Photo : © Peter Beavis - Agence HLC - Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.

ÉDITORIAL

Luttes et succès à l'ordre du jour.

Le début d'année 2010 est marqué par des multitudes de luttes dans un contexte où le gouvernement et le patronat tentent de jouer l'apaisement en multipliant les déclarations sur le fait que la "crise" serait du passé.

Ceux qui luttent aujourd'hui, non seulement gagnent, mais savent et constatent que la réalité est tout autre.

Ceux qui ont imposé le gel des salaires, le chômage partiel, les restructurations, les fermetures, ont des comptes à rendre aux salariés, d'autant plus qu'en ce début d'année, les groupes, les banques, annoncent des profits faramineux,

Chez Sanofi Aventis, diverses initiatives et une manifestation au siège ont eu lieu le 14 janvier ; Chez Total le 1er février à la Défense avec 1000 manifestants ; les GoodYear Amiens viennent d'obtenir l'annulation du plan de suppression de 820 emplois, les Conti, ExxonMobil, Famar, Rhodia *(service pompiers)*, et bien d'autres luttent pour un monde meilleur.

Ils ont raison et ouvrent des perspectives réelles.

C'est dans cette démarche que la CGT doit engager au plus vite la bataille sur la réforme des retraites.

Dès le mois de mars, les syndicats de la FNIC CGT devront être présents et actifs pour porter l'idée que **cette retraite à 60 ans, on y tient.**

L'ensemble de ces acquis a été obtenu par la lutte, dans des bains de sang parfois.

La société n'a pas changé dans sa conception d'un capitalisme qui crée la misère au profit de certains dinosaures gourmands de millions d'euros de revenus, en tentant de criminaliser ceux qui luttent. Pourtant, les salariés sont créateurs de richesses et ils ont le droit de revendiquer, de se défendre, d'obtenir des droits nouveaux.

Dans ce contexte, nous devons multiplier les actions.

La FNIC CGT, avec la Fédération CGT de la Métallurgie, fait du **4 mars 2010, une étape de mobilisations pour défendre l'emploi industriel, les salaires, la retraite, obtenir de réelles négociations sur la pénibilité et des droits nouveaux pour les salariés.**

A l'occasion des élections régionales des 14 et 21 mars prochains, il faut imposer aux candidats qu'ils s'engagent vers une réelle transformation de la société et non sur un soi-disant problème d'identité nationale, qui n'a pour objectif que d'occulter la réalité des souffrances de ce pays.

Il faut s'inscrire dans une démarche de mobilisation pour aboutir à des convergences de l'ensemble des salariés de ce pays.

Ne pas attendre, ne pas s'attendre, on n'a pas le choix.

n° 482

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES
Case 429-93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.48.18.80.36
Fax : 01.48.18.80.35
http://www.fnic.cgt.fr
Email : fnic@cgt.fr
Directeur de la publication : J-M PETIT
Commission paritaire n° 0113 S 06355
Conçu et réalisé par la FNIC CGT
Imprimé par Alliages
Issn = 0763-7497

Clariant, une mobilisation qui va se poursuivre !

Le 21 janvier, malgré la neige, s'est déroulée une nouvelle initiative pour dénoncer le projet de fermeture du site de Clariant à Huningue *(68)*.

En effet, dès l'aube, les salariés de Clariant ont bloqué les frontières avec la Suisse et l'Allemagne en créant des bouchons de plus de 15 km aux alentours *(plus de 800 signatures)*.

Dans la matinée, une manifestation de plus de 300 personnes, ainsi qu'un rassemblement de plus de 500 personnes, se sont déroulés avec les salariés de Clariant Huningue, des entreprises chimiques du secteur et du département, de la population et des élus locaux.

A cette initiative, ont participé également des militants du syndicat UNIA *(Suisse)* ainsi que de la FGTB *(Belgique)*, mais aussi de salariés du site de Clariant dans l'Oise et du siège social de Nanterre qui avaient fait le voyage en car !

Les 2 sites étaient en grève totale et donc à l'arrêt.

Lors du rassemblement, la politique du groupe Clariant mais également de Novartis, Ciba (BASF), TFL et autres, a été dénoncée par tous. Tricheurs financiers, délinquants, fossoyeurs, menteurs, exploiteurs, etc..

De quoi s'agit-il ?
De la mise en œuvre d'un plan de casse "froid et cynique" orchestré depuis près de 10 ans entre les grands groupes du secteur ainsi que les élus politiques et les pouvoirs publics.

Au regard des documents en notre possession, nous sommes face à un vrai *"Clariant Gate"*.

L'objectif : liquider les usines chimiques du secteur d'Huningue pour faire place à un Centre de recherche de Novartis !

Au niveau des entreprises, les actionnaires sont les mêmes, car elles sont issues de 2 groupes qui avaient fusionné *(Sandoz et Ciba)* il y a 15 ans et qui, depuis, ne cessent de restructurer, de délocaliser, production par production pour en venir à la disparition totale.

Car, après le projet de fermeture de Clariant, Ciba et TFL sont en ligne de mire avec un effet domino.

En fait, **c'est toute la chimie de la région Alsace qui est menacée.**

Le scandale est loin d'être terminé !

Dans les jours à venir, de nouvelles "charrettes" risquent d'être annoncées cette fois en Suisse, mais qui ne concerneraient pas uniquement la Suisse.

La CGT à l'initiative de l'action du 21, en lien avec UNIA et les camarades de la FGTB, ont bien l'intention de tout mettre en œuvre pour qu'une suite soit donnée, y compris au travers d'une manifestation devant le siège de Muttens en Suisse.

Sanofi Aventis, les profits contre l'emploi.

Satisfaire les exigences financières toujours plus élevées des actionnaires ne constitue pas une stratégie d'avenir pour une entreprise du médicament qui devrait se nourrir au contraire de l'innovation, de l'expertise et de l'investissement des femmes et des hommes qui y travaillent.

Avec un chiffre d'affaires de 29,3 milliards d'Euros (+ 6,3 %), dopé par les vaccins et un résultat net de 8,47 milliards d'Euros en forte augmentation de 17,9 %, **Sanofi-Aventis ne connaît pas la crise.**

Restructurer à tout va et supprimer 3000 emplois directs en France dont 1300 en recherche et développement, alors que le groupe fait 8,47 milliards d'Euros de bénéfices nets, est purement inacceptable.

Proposer une augmentation des dividendes aux actionnaires de 9,1 % alors que la direction ne propose qu'une augmentation collective des salaires de 1,2 %, est inacceptable.

Sanofi, comme son principal actionnaire Total, applique la même stratégie, la rentabilité financière à court terme contre l'emploi.

Au lieu de participer à l'augmentation du chômage et au déficit des caisses de protection sociale par la baisse de la masse salariale, Sanofi Aventis doit maintenir et développer l'emploi.

Le gouvernement qui a reçu les délégations syndicales de Sanofi-Aventis reste à ce jour désespérément muet, malgré l'urgence de la situation.

Ces derniers mois, **plusieurs milliers de salariés du groupe se sont fortement mobilisés pour exiger d'autres choix plus éthiques, plus sociaux et une autre répartition des richesses.**

Fin décembre et en janvier, tous les sites ont été dans l'action sur la question des salaires, mais également de l'emploi.
Certains sites comme Sanofi Pasteur *(Val de Reuil et Marcy l'étoile)* ont été en grève avec blocage pendant 3 semaines.

Le point d'orgue *(mais pas le point final)* a été la manifestation du 14 janvier devant le siège qui a regroupé plus de 800 salariés !

Partout les personnels se sont largement mobilisés et ont montré leur détermination vis-à-vis du mépris affiché par la Direction.

D'autant plus que tous les secteurs sont concernés par une politique de réduction des coûts internes visant les emplois, les activités, la sous-traitance dans le but d'augmenter la productivité.

La pilule est si amère que la direction tente de se justifier.

Le 16 février, le directeur général, Chris Viehbacher, invite les élus politiques locaux et nationaux où sont implantés les sites de Sanofi-Aventis, pour expliquer sa stratégie et ses conséquences.

A cette occasion, la CGT organise un rassemblement de plusieurs centaines de salariés.

Une rencontre est prévue avec les élus politiques afin de renforcer les convergences pour le maintien des sites et des emplois dans leur région.

Total, lutte contre la fermeture de la Raffinerie de Total Flandres !

1000 salariés du Groupe TOTAL et au-delà du groupe, manifestent à La Défense le 1er février 2010.

Cette manifestation s'inscrit dans le plan de luttes mené par **les salariés de la raffinerie des Flandres en grève depuis le 12 janvier pour exiger le redémarrage de la raffinerie à l'arrêt pour raisons dites "conjoncturelles" depuis septembre 2009.**

Ce 1er février 2010, la Direction avait annoncé dans la presse qu'elle présenterait au CCE son projet concernant le devenir de cette raffinerie de 7 millions de tonnes employant 380 salariés organiques et 450 sous-traitants directs et vitale pour l'ensemble de l'activité économique et sociale du bassin dunkerquois.

Le Groupe TOTAL, dont les intérêts convergent visiblement avec ceux du parti politique majoritaire, **a reporté sa décision à juin 2010 méprisant le désarroi des salariés au profit de la campagne pour les élections régionales.**

48 heures de grève ont été suivies dans l'ensemble des raffineries du Groupe TOTAL les 13 et 14 janvier et un nouvel appel, cette fois intersyndical, est lancé à compter du 17 février pour monter en puissance la mobilisation en soutien aux salariés de Flandres et pour l'avenir du raffinage.

Les salariés de Flandres ont fixé un ultimatum au 15 février à TOTAL pour procéder au redémarrage de leur usine, faute de quoi ils prendront possession des lieux et de la direction de l'usine.

La question est posée à tous les salariés du pétrole : allons-nous laisser démanteler le raffinage national, raffinerie après raffinerie ?

Charonne, commémoration du 8 février.

Lors de la guerre d'Algérie, au lendemain d'une vague d'attentats des fascistes de l'OAS en métropole, est organisée par la CGT, le PCF, la CFTC *(deux ans avant sa transformation en la CFDT)* et quelques autres organisations, une manifestation à Paris le 8 février 1962.

Alors qu'un des cortèges est en passe de se disperser rue de Charonne *(Paris 11ème)*, **la police charge, matraque, tabasse à mort et provoque l'étouffement de manifestants dans la bouche de métro Charonne.**

Neuf personnes, tous syndiqués CGT, sont tuées, six par asphyxie et trois sous les coups.

Parmi les victimes, **Daniel Féry**, 15 ans, militant de la jeunesse Communiste et **Maurice Pochard**, 48 ans, militant du Parti Communiste et Trésorier du SNICIC *(Syndicat National des Ingénieurs et Cadres des Industries Chimiques)* CGT, qui décèdera le 20 avril à l'hôpital des suites d'un enfoncement de la boite crânienne.

La répression bestiale de la police face à une manifestation pacifique n'est pas le fruit du hasard.

La responsabilité des dirigeants politiques français dans ce crime d'Etat est établie, au plus haut niveau et au travers du criminel de guerre Maurice Papon, de sinistre mémoire, alors Préfet de Police de Paris.

C'est bien l'Etat qui a interdit la manifestation et entretenu l'équivoque sur cette interdiction, les manifestations interdites étant, depuis quelques temps, tolérées.

D'où la demande de la CGT que soit légitimement reconnu le massacre de Charonne comme "crime d'Etat". A deux ans de la cinquantième commémoration de cette tragédie, il serait grand temps.

Les martyrs de Charonne ne sont pas morts en vain. Un million de personnes se rendent le 13 février 1962 à une manifestation imposante jusqu'au cimetière du Père Lachaise, pour rendre hommage aux victimes et exiger la fin de la guerre et l'indépendance de l'Algérie. Ce qui sera chose faite quelques mois plus tard.

"La pire offense que l'on peut faire aux victimes, c'est l'oubli."

Pierre PARAF

LA RÉFORME DES RETRAITES : POUR Y COMPRENDRE QUELQUE CHOSE.

Le septième rapport *(261 pages)* du Conseil d'orientation des retraites (COR) a été publié le 27 janvier 2010, suite à une demande d'étude du gouvernement pour comparer **différents systèmes de retraite :**

- le système par **annuités** *(celui du régime général de notre Sécurité Sociale)*,
- le système par **points** *(celui des retraites complémentaires)*
- et le système des "**comptes notionnels**" *(système suédois)*.

Il existe deux grandes techniques de distribution des retraites :

- la **répartition**, où les cotisations des actifs d'aujourd'hui payent directement les retraites d'aujourd'hui.
- la **capitalisation**, où les cotisations des actifs d'aujourd'hui nourrissent un capital destiné à financer leur propre retraite.

Le système français de retraite.

Après trois échecs de retraites par capitalisation (1853, 1910, 1928), **la Sécurité Sociale est créée en 1945.**

Elle prévoit notamment un régime de retraite universel, basé sur la répartition. Les cadres complètent ce régime général par leur propre régime dit "complémentaire" *(l'Agirc)* qui servira de modèle aux régimes complémentaires créés ensuite *(l'Arrco dans le privé et l'Ircantec pour le secteur public)*.

D'autres régimes spécifiques perdurent, voire se développent.

La pension de retraite en France est donc une fusée à deux étages : le plus important est la **retraite de base Sécurité Sociale** *(80 % d'une "petite" retraite)*, complétée par la **pension complémentaire.**

Ce second étage, qui comprend toujours une partie "Arrco" *(retraite complémentaire non-cadre)* peut comprendre aussi une partie "Agirc" dans le cas d'une retraite cadre.

Ce dispositif peut être assorti d'une **retraite supplémentaire** ou "sur-complémentaire", un système d'épargne individuelle par capitalisation.

Ce supplément individuel peut être géré par l'entreprise *(PEI, PERCO, épargne salariale, fonds de pension)* ou par le ménage *(assurance, plan d'épargne individuel)*.

On voit donc que le système français est le résultat d'une histoire sociale riche et d'une bataille entre des conceptions opposées : **répartition et capitalisation.**

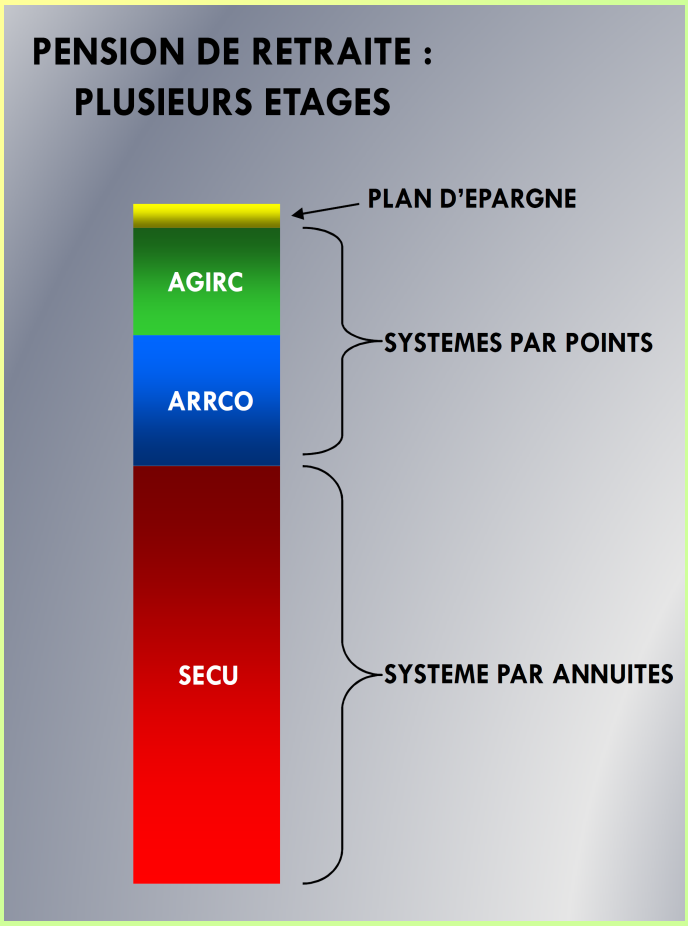

La retraite Sécu : un système à prestations définies.

Les systèmes **par annuités** sont des systèmes à **prestations définies** : le montant de la prestation, c'est-à-dire de la retraite, est **garanti,** en fonction de données bien identifiées, en particulier le **salaire**.

Le salarié qui atteint 41 années de cotisations en 2012 et au moins 60 ans *(dans l'état actuel des textes)*, reçoit 50 % de son salaire moyen, calculé sur la base des 25 meilleures années de carrière, dans la limite d'un plafond défini par la Sécurité Sociale.

La technique de la répartition mise en œuvre dans la retraite Sécurité Sociale est un élément de justice sociale. Le système repose sur la solidarité nationale et la poursuite de l'intérêt général.

Le versement des retraites n'est pas affecté par les crises financières, ni l'inflation.

Sur les richesses créées sont directement prélevées les cotisations, transformées instantanément en pensions de retraite, sans accumulation ni d'épargne des ménages, ni de "dette" du régime de pension. **Les cotisations employeurs et salariés ne sont donc pas des "charges" mais du salaire collectif, du salaire socialisé.**

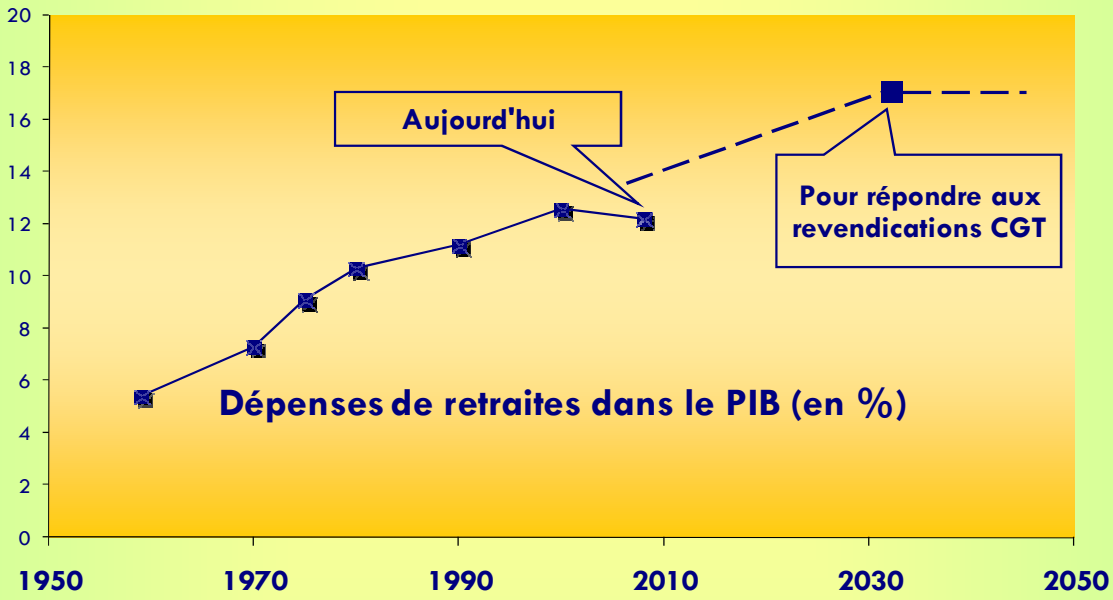

Jusqu'en 1991, le régime général a été soit équilibré, soit excédentaire, alors même que le "trou" de la Sécu est dénoncé depuis la fin des années quarante.

Le déficit dont on parle aujourd'hui est dû à un **manque de cotisations** *(voir Militant 148)* car la richesse *(créée uniquement par le travail)* est détournée au profit du capital, aujourd'hui davantage qu'hier.

La part des salaires dans la richesse produite a baissé de 10 % depuis 1982, la part des profits a augmenté d'autant.

C'est un manque à gagner de plus de 200 milliards d'euros par an, capté aujourd'hui par le capital.

L'**évolution démographique** n'a rien d'un "choc", d'autant que les prédictions à trente ans en matière démographique sont aussi peu fiables que les prévisions météo à un mois !

Cette évolution démographique ne met absolument pas en péril le régime : pour en assurer l'équilibre, il suffit d'augmenter progressivement la part du produit intérieur brut (PIB) d'environ 6 points de PIB d'ici à 2040, dans trente ans, soit le même chemin qu'on a fait entre 1975 et aujourd'hui, soit trente cinq ans.

La retraite pour les jeunes, c'est donc possible.

Et ceux qui disent le contraire ne font que relayer le discours patronal.

Evidemment, les patrons et le gouvernement ne veulent pas entendre parler d'augmenter les cotisations, ce qui reviendrait à rééquilibrer la répartition travail-capital en faveur des salariés, et donc en défaveur du capital.

Les retraites complémentaires :
des systèmes à cotisations définies.

Les retraites Arrco et Agirc sont des systèmes par points.

Tout **système par points** est un système à **cotisations définies**. Le salarié sait combien il verse, mais aucune promesse ne lui est faite quant au montant de la prestation qu'il recevra au moment de son départ à la retraite.

La cotisation, calculée en pourcentage du salaire, donne droit à un certain nombre de points en fonction d'un **prix d'achat** du point. Le montant de la retraite dépendra de **la valeur de service** du point *(différente de la valeur d'achat)* à ce moment-là. Cette valeur de service dépend des négociations entre les syndicats et le patronat, c'est-à-dire du rapport de forces à ce moment-là.

Ce système par points institue une logique exactement inverse à celle de la Sécurité Sociale, de la solidarité entre cotisants, entre générations, entre pensionnés. L'incertitude est totale sur la pension versée au moment de la retraite.

Ces retraites complémentaires sont versées en France selon la technique de la répartition *(les cotisations définies d'aujourd'hui alimentent les retraites complémentaires d'aujourd'hui)*, mais une logique de capitalisation est instituée : on capitalise d'autant plus de points que l'on travaille plus longtemps, que l'on gagne beaucoup, que l'on n'a pas de périodes de chômage, etc..

Dans ce système, les notions de "*retraite à taux plein*" n'ont plus de sens.

L'AGFF régulièrement menacée

L'âge de liquidation, c'est-à-dire l'âge où la retraite est versée (*en "liquidités", d'où le nom)* est de 65 ans pour les complémentaires, des régimes qui sont gérés paritairement entre patronat et syndicats.

Or, le patronat refuse avec acharnement, depuis des années, de caler cet âge à 60 ans, par crainte que les complémentaires soient intégrées dans le système par annuités de la Sécurité Sociale.

D'où le maintien artificiel de l'AGFF, chargé de payer les complémentaires entre 60 et 65 ans, dont le patronat conteste régulièrement l'existence.

Le système suédois à "compte notionnel".

Vanté par le rapport du COR, c'est une variante du système par points.

On établit pour chaque salarié un compte virtuel ou notionnel, sur lequel s'accumulent des points. Au moment de la retraite, le solde de ce compte individuel est divisé par un indice qui traduit l'espérance de vie de la classe d'âge du bénéficiaire au moment de la retraite. Il n'y a plus d'âge de départ.

Dans ce système, que le COR appelle lui-même une "capitalisation virtuelle", la pension de retraite est comme une **dette** accumulée à l'égard du salarié, dette que le système lui rembourse au fil de ses années de retraite.

Idéalement, à son décès, les points accumulés au long de la vie et les pensions versées doivent s'équilibrer.

Dans cet équilibre, les pensions versées servent de variable d'ajustement au système : **si l'espérance de vie s'allonge**, comme c'est le cas actuellement, **la pension doit logiquement baisser.**

Cette notion de reconnaissance de dette n'est pas anodine : même si un régime à compte notionnel peut être servi selon la technique de la répartition, comme c'est le cas en Suède, les principes appliqués sont ceux de la capitalisation *(accumulation d'un capital de points, dette du régime)*, exactement contraire à ceux du salaire socialisé.

Avec le compte notionnel, on aboutit à une véritable capitalisation de la répartition.

Loin de constituer une voie pour sauver les retraites par répartition, le modèle des systèmes par points et des comptes notionnels est un cheval de Troie de la capitalisation pour notre Sécurité Sociale.

Ainsi, se contenter de revendiquer la retraite par répartition ne sera pas suffisant. Il faudra combattre la généralisation de la retraite par points ou la mise en place d'un système à compte notionnel.

Conférence des Jeunes,
… en PACA les 16, 17 & 18 juin 2010.

Cette conférence est une étape importante dans la préparation de notre 38ème Congrès Fédéral qui se déroulera à Ramatuelle en octobre 2010.

Dans cette initiative fédérale forte et ambitieuse où **l'objectif du Collectif Fédéral Jeunes de la FNIC CGT est de réunir 100 jeunes de toute notre industrie,** nous souhaitons débattre avec les jeunes syndiqués, de leurs attentes et de leur engagement dans la CGT.

Les sujets d'actualité nous démontrent une fois de plus, que les jeunes se sentent concernés par leur avenir, ils participent massivement aux différentes actions sur les enjeux de société tels que la retraites, la protection sociale, les salaires, la pénibilité, … etc.

Les différents thèmes proposés lors de cette Conférence :

- Un atelier débat sur la mondialisation et ses conséquences sociales pour les jeunes.
- Un atelier débat sur la formation, les salaires et la reconnaissance des diplômes.
- L'insertion des jeunes dans le milieu social avec conditions de travail, santé et précarité, pénibilité, logement.
- Revendications et mise en œuvre avec la CGT.

Un 4 pages détaille plus explicitement ces thèmes élaborés par les jeunes.

Pour le CFJ, quoi de plus naturel que les jeunes débattent pour construire collectivement leur avenir et celui de notre organisation syndicale CGT ?

- **100 jeunes,** objectif réaliste des 12 branches qui composent notre Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT.
- **100 jeunes** qui feront de cette conférence un évènement marquant pour nos prises de décisions en terme d'orientation à l'issue de notre 38ème Congrès.
- **100 jeunes** qui auront la parole pendant ces 3 jours et débattront de leurs préoccupations.
- **100 jeunes** pour affirmer que leur avenir, ils le prennent en mains.

Les jeunes veulent s'engager dans le syndicalisme CGT et nombreux sont ceux qui aujourd'hui l'ont rejoint.

Et notre syndicalisme CGT est particulièrement interpellé par le regain d'intérêt ainsi que par le regard que porte la jeunesse de notre pays sur le militantisme et ses conceptions.

Cette conférence s'adresse à tous les jeunes des douze branches professionnelles syndiqués ou pas.

Jeunes, informez-vous
et formez-vous avec la CGT.

La Conférence Nationale des Jeunes
en région PACA les 16, 17 & 18 juin 2010
m'intéresse et je m'inscris.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Syndicat : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone : ..... Email : ..... Âge : .....

Qualification professionnelle : .....

Entreprise : .....

Adresse de l'entreprise : .....

.....

Responsabilités syndicales : .....

A RETOURNER À LA FNIC CGT CASE 429 - 93514 MONTREUIL CEDEX OU PAR FAX 01.48.18.80.35

38ÈME CONGRÈS FÉDÉRAL

Inscrivez-vous !

Notre 38ème Congrès Fédéral se déroulera du 11 au 15 octobre 2010 au Centre de vacances Ancav-Touristra de Ramatuelle (83).

Chaque syndicat doit s'y inscrire au plus vite *(voir bulletin d'inscription Courrier Fédéral 479)*.

Notre 38ème Congrès est déjà entré dans sa phase de préparation.

Le Comité Exécutif Fédéral de la Fédération a décidé de mettre en place **des groupes de travail pour chacun des thèmes** qu'il a retenu pour notre congrès.

- **Politique industrielle/Nos axes revendicatifs.**
- **Nos Conventions Collectives Nationales.**
- **Nous renforcer/Syndicalisation.**
- **Avenir de la Fédération.**

Ces groupes de travail rendront compte des résultats de leurs travaux à la réunion du CEF du 2 mars prochain, ce qui permettra dans la foulée, la réalisation du **projet de document d'orientation** qui sera soumis aux débats des syndicats et du congrès.

Des Conférences sont d'ores et déjà fixées dans le cadre de la préparation de ce congrès.

- **Conférence UFICT** du 5 au 7 mai 2010 à Vaison-la-Romaine (84)
- **Conférence Jeunes** du 16 au 18 juin 2010 en PACA,
- **Conférences dans les régions.**

Pour que le 38ème Congrès soit véritablement le moment d'expression de tous les syndicats de la Fédération, chaque syndiqué doit avoir son mot à dire dans les débats qui devront s'ouvrir dans tous nos syndicats.

Partenaire

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

saisons DURABLES

TOURISTRA vacances

Partenaire privilégié de l'ANCAV TT

FAITES VOS VALISES TOURISTRA VACANCES VOUS EMMÈNE EN FRANCE ET A L'ETRANGER

DANS PLUS DE **30** VILLAGES VACANCES

Générosité

Découverte

Partage

Loisirs

Sports

Animation

Balades

Convivialité

Solidarité

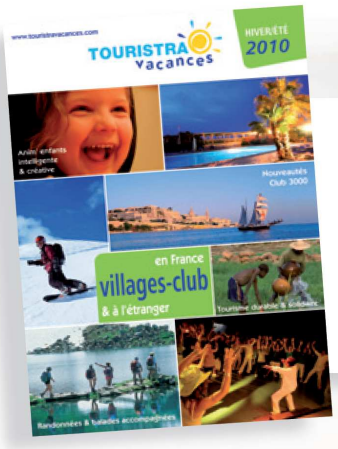

Associations et collectivités,

contactez l'équipe commerciale Touristra Vacances

- **Paris :** 01 44 83 43 99
- **Hagondange/Metz :** 03 87 71 66 10
- **Lyon :** 04 72 41 75 31
- **Lille :** 03 20 12 13 04

www.touristravacances.com

Réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)

Sodistour - Touristra Vacances. Agence de voyages LI 075 95 0515

Campagne de renforcement 2010, c'est parti !

Mettre en mouvement toutes nos forces pour être plus nombreux et gagner des droits nouveaux pour tous les salariés et leurs familles, concerne chaque syndiqué.

Le syndicat, ce n'est pas que le secrétaire et le trésorier, ni que les élus. Chaque syndiqué doit pouvoir débattre des revendications internes à l'entreprise mais aussi des enjeux de société, tels que l'emploi, la protection sociale, l'accès à la culture, etc. qui sont des sujets au niveau national.

Avoir une qualité de vie syndicale dans chacune de nos bases passera par des réunions de syndiqués qui s'expriment sur les revendications CGT pour aller au débat avec les salariés, avec l'entourage qu'il soit familial ou amical.

La journée du 21 janvier a dégagé des pistes de travail pour construire des plans de renforcement dans chacune de nos bases.

Cela passe par des syndiqués formés. La Fédération, par le collectif formation, a élaboré un module "Orga-Vie syndicale" pour que chaque syndiqué s'approprie le fonctionnement et le rôle du syndicat.

Des temps forts de renforcement doivent se mettre en place à tous les niveaux dans les régions, les coordinations, les groupes, les entreprises. Du matériel *(affiches, tracts)* est disponible.

Dès à présent, créons les conditions d'un renforcement massif de notre organisation qui vise à augmenter nos forces pour construire et gagner les luttes à venir.

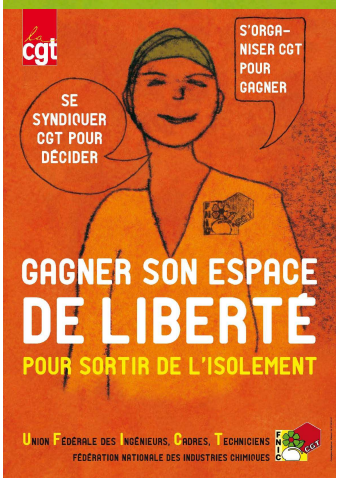

Conférence de l'UFICT, du 5 au 7 mai 2010, à Vaison-la-Romaine *(84)*.

La Conférence de l'UFICT va se tenir du 5 au 7 mai prochain à Vaison-la-Romaine.

Cette Conférence est ouverte à tous les syndicats de la Fédération et a pour but de les aider à déployer une activité UFICT.

Dès maintenant, nous appelons chaque syndicat à débattre de la situation des ICTAM dans l'entreprise et à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'y participer.

Vous trouverez ci-dessous la fiche d'inscription à retourner d'urgence à la Fédération.

Fiche d'inscription Conférence Nationale UFICT

les 5, 6 & 7 mai 2010 à Vaison-la-Romaine *(Vaucluse 84)*

(à retourner avant le 30/03/2010 à la FNIC CGT)

Syndicat : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone : ..... Email : .....

Début : mercredi 5 mai 2010 à 14 H - Fin : vendredi 7 mai 2010 à 12 H.

Modalités & Tarifs de l'hébergement

Accueil dans le Village de Vacances Léo Lagrange de Vaison-la-Romaine.
Prestation en chambre double à partager ou individuelle, du 5 au 7 mai 2010, soit 3 jours / 2 nuits, prix TTC par personne pour la durée du séjour :

- 140 € / personne en chambre double *(2 personnes par chambre)*.
- 180 € / personne en chambre individuelle *(1 personne par chambre. Les chambres individuelles sont limitées et seront attribuées aux premiers inscrits le souhaitant)*.

Les tarifs s'entendent pour une personne, tout compris, participation financière de l'UFICT déduite.

Le transport est à la charge des participants.

Gare SNCF la plus proche : Orange (30 Km de Vaison-la-Romaine) - Possibilité de navette sur demande.

CE PRIX COMPREND :

- Le logement en chambre individuelle (180 €/pers) ou double (140 €/pers) à partager pour une durée de 2 nuits.
- La pension complète, du déjeuner du mercredi 5 mai au déjeuner du vendredi 7 mai 2010.
- Le linge de toilette et la prestation ménage.
- L'animation TOURISTRA VACANCES de journée et de soirée.

OCCUPATION	*Tarif*	*Nombre d'inscrits*	*TOTAL*
Chambre individuelle	**180 € / pers.**	x	= .....€
Chambre double	**140 € / pers.**	x	= .....€

Contacts : Patrick VANISCOTTE 06.64.46.78.23 - patrick.vaniscotte@free.fr ou Gentiane THOMAS : gentianethomas@gmail.com

A RETOURNER À LA FNIC CGT, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT, CASE 429 - 93514 MONTREUIL CEDEX
(À L'ORDRE DE FNIC CGT)

la cgt

SE SYNDIQUER CGT POUR DÉCIDER

S'ORGANISER CGT POUR GAGNER

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

FNIC CGT